

Conditions générales de Handelonderneming VDK-Agri B.V.

Article 1 Définitions

1. Handelonderneming VDK-Agri B.V. (ci-après VDK Products) est une société à responsabilité limitée [de droit néerlandais] proposant des produits en polyester pour l'industrie de l'élevage.
2. Dans les présentes Conditions générales, le terme « Client » désigne la personne morale ou le partenariat de personnes morales, ou l'intermédiaire ou le représentant agissant pour son compte, qui a recours aux Services de VDK Products et donne mission à VDK Products pour fournir les Services visés à l'article 4.
3. Dans les présentes Conditions générales, on entend par « Contrat » : le rapport juridique entre VDK Products et le Client, ceci au sens le plus large.
4. Dans les présentes Conditions générales, on entend par « Services » : l'ensemble des produits et services fournis au Client par VDK Products et/ou les tiers auxquels fait appel VDK Products, y compris l'offre de produits pour les exploitations agricoles, les élevages et autres, ainsi que toute autre activité/prestation de quelque nature que ce soit de VDK Products au profit du Client, fournie dans le cadre d'une mission, y compris les activités/prestations réalisées autrement qu'à la demande expresse du Client.
5. Dans les présentes Conditions générales, le terme « Site Internet » désigne l'un des sites Internet suivants : www.vdkproducts.com, www.calfotel.com, www.flexxstore.com. Les Conditions générales s'appliquent également à l'ensemble de ces sites Internet.

Article 2 Champ d'application des Conditions générales

1. Les Conditions générales s'appliquent à l'ensemble des contrats conclus entre le Client et VDK Products dans le cadre desquels VDK Products fournit des services ou livre des produits.
2. Les dérogations aux Conditions générales ne sont valables que si elles ont été expressément convenues par écrit avec VDK Products.
3. L'application des conditions d'achat ou d'autres conditions du client est expressément écartée, sauf accord contraire exprès et écrit.
4. Les Conditions générales s'appliquent également aux commandes supplémentaires ou modifiées du client.

Article 3 Le Contrat

1. Sauf mention expresse contraire, l'ensemble des offres se trouvant sur le site Internet sont entièrement sans engagement.
2. Le Client peut contacter VDK Products au sujet de l'un des services proposés par le biais du site Internet, par e-mail ou par téléphone. VDK Products consultera le Client sur ses attentes et pourra alors établir une offre qui sera envoyée par lettre ou par e-mail. Le Contrat n'entre en vigueur qu'après la signature du devis ou au par le biais d'une confirmation de commande.
3. Le client peut également passer commande sur le site Internet. Le Contrat est ensuite conclu par la passation de la commande.
4. Lorsque VDK Products envoie une confirmation au Client, celle-ci est déterminante pour le contenu et l'interprétation du contrat, ceci sous réserve d'éventuelles erreurs manifestes. VDK Products ne peut être tenue à son offre lorsque le Client peut raisonnablement comprendre que l'offre, ou une partie de celle-ci, contient une erreur manifeste ou une erreur matérielle/d'écriture.
5. Si le Client a des remarques ou des commentaires à formuler par rapport à l'offre de VDK Products, ceux-ci ne feront pas partie du contrat, à moins que VDK Products ne les confirme par écrit.
6. Une commande du Client qui n'a pas été précédée d'une offre écrite requiert une acceptation écrite de VDK Products.

Article 4 Exécution du Contrat

1. VDK Products s'efforcera de fournir les Services au mieux de ses connaissances et de ses capacités et dans le respect des exigences de professionnalisme, et dans toute la mesure du possible dans le respect des accords écrits.
2. VDK Products peut faire exécuter certaines activités/prestations par des tiers, par exemple pour le transport et la préparation des commandes.
3. En cas de recours à des tiers, VDK Products fera preuve de toute la diligence nécessaire et consultera le Client dans le choix de ces tiers, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et habituel dans la relation avec le Client. Les frais en relation avec le recours à ces tiers sont à la charge du Client et sont facturés au Client par VDK Products.
4. Le Client doit faire en sorte de transmettre en temps utile à VDK Products l'ensemble des données dont VDK Products indique qu'elles sont nécessaires en vue de l'exécution du Contrat ou celles par rapport auxquelles le client doit raisonnablement comprendre qu'elles sont nécessaires à l'exécution du Contrat. Si les données nécessaires à l'exécution du Contrat n'ont pas été fournies en temps utile à VDK Products, celle-ci peut alors suspendre l'exécution du Contrat et/ou facturer au Client les frais supplémentaires résultant du retard, ceci aux tarifs habituels s'appliquant à ce moment-là.
5. Le Client veillera à ce que VDK Products soit en mesure d'exécuter ses Services correctement et en temps utile. Si le Client ne respecte pas ses engagements à cet égard, il est tenu de réparer le dommage qui en résulte.
6. Si un délai a été convenu ou spécifié pour l'exécution des services, il ne s'agit jamais d'un délai butoir. En cas de dépassement d'un délai, le client doit mettre VDK Products en demeure par écrit. Un délai raisonnable doit alors être accordé à VDK Products pour exécuter le Contrat.

Article 5 Modification du Contrat

1. Si, au cours de l'exécution du Contrat, il apparaît que, pour sa bonne exécution, il est nécessaire de le modifier ou de le compléter, VDK Products et le Client modifieront le Contrat en temps utile et en concertation mutuelle.
2. Si le Contrat est modifié, y compris par un ajout, cela sera considéré comme une commande supplémentaire. Un Contrat distinct sur les coûts sera alors conclu à l'avance pour cette commande supplémentaire. Sans devis complémentaire, les conditions initiales s'appliquent, les services supplémentaires étant payés au tarif convenu.
3. Le fait de ne pas exécuter ou de ne pas exécuter immédiatement le Contrat modifié ne constitue pas un manquement contractuel de la part de VDK Products et ne constitue pas un motif pour le Client de résiliation ou de résolution du contrat.
4. Les modifications apportées au contrat initialement conclu entre VDK Products et le client ne sont valables qu'à partir du moment où ces modifications ont été acceptées par les deux parties au moyen d'un contrat supplémentaire ou modifié. Cette modification se fait par écrit.

Article 6 Suspension, résolution et résiliation anticipée du Contrat

1. VDK Products peut suspendre l'exécution de ses obligations ou résoudre le contrat si le Client ne remplit pas les obligations lui incombant en vertu du contrat ou ne les remplit pas intégralement ou en temps utile, ou si VDK Products a de bonnes raisons de craindre que le Client ne remplira pas lesdites obligations.
2. En outre, VDK Products peut résilier le Contrat si les circonstances sont telles que l'exécution du Contrat est impossible ou que son maintien en l'état ne peut être raisonnablement exigé.
3. Si le Client ne remplit pas les obligations qui lui incombent en vertu du contrat et que cette inexécution justifie la résiliation, VDK Products peut résilier le contrat avec effet immédiat, sans être tenue à réparation, tandis que le Client sera tenu à réparation ou à indemnisation en raison de l'inexécution.

Article 7 Annulation

Il n'est pas possible d'annuler le Contrat après la signature du devis.

Article 8 Frais, rémunération et paiement

1. Sauf indication contraire, l'ensemble des montants mentionnés dans le devis sont en euros et hors TVA.
2. Sauf convention contraire entre VDK Products et le Client, les frais d'expédition et de transport sont à la charge du Client.
3. VDK Products peut corriger les erreurs manifestes de l'offre.
4. Les modifications de prix intermédiaires seront répercutées sur le client.
5. Le paiement s'opère sur facturation.
6. Le délai de paiement dans lequel la facture doit être réglée dépend du type de la commande passée par le Client. Ce délai peut consister en un paiement anticipé, en un délai de 8 jours ou un délai de 30 jours. Ce délai est indiqué sur la confirmation de commande et sur la facture.
7. Si le Client passe une commande par le biais de la boutique en ligne, VDK Products peut proposer des options de paiement en ligne, notamment avec iDeal et par carte de crédit. Le Client peut alors satisfaire à son obligation de paiement à l'aide de ces options de paiement.
8. Le paiement en plusieurs échéances n'est pas possible.
9. Le Client est tenu d'informer immédiatement VDK Products de toute inexactitude dans les données de paiement indiquées ou fournies.
10. Si le Client ne paie pas une facture à temps, celui-ci est alors défaillant de plein droit, sans qu'une autre mise en demeure ne soit nécessaire. Le Client est tenu de payer les intérêts légaux. Les intérêts sur le montant dû et exigible courent à compter du moment où le client est défaillant jusqu'au moment du paiement intégral du montant.
11. Si VDK Products décide de recouvrer par voie judiciaire une créance en raison du non-paiement d'une ou plusieurs factures, le Client est alors tenu de payer, en plus de la somme principale due et des intérêts visés à l'article 8.10, l'ensemble des frais judiciaires et extrajudiciaires raisonnablement engagés. L'indemnisation des frais judiciaires et extrajudiciaires engagés est fixée conformément au Décret [néerlandais] sur l'indemnisation des frais de recouvrement extrajudiciaires.

Article 9 Livraison

1. Si les produits commandés sont en stock, la livraison aura lieu dans un délai d'environ 7 à 14 jours. Si les produits commandés ne sont pas en stock, VDK Products peut appliquer un délai de livraison différent.
2. Si la livraison des produits en stock n'est pas effectuée dans le délai susmentionné, le Client en informera VDK Products. VDK Products veillera à ce que la livraison ait alors lieu dans les meilleurs délais, à moins que cela ne soit pas possible au regard du principe de raison et d'équité.
3. Le non-respect des délais de livraison par VDK Products ne constitue pas un motif valable de résiliation du contrat.
4. L'ensemble des risques de transport sont supportés par le Client.

Article 10 Garanties

1. VDK Products propose le système de garantie suivant :
 - Si le produit livré a moins d'un an, VDK Products offre une garantie complète sur les Produits et Services qu'elle livre/fournit.
 - Si le produit fourni a entre 1 et 2 ans, VDK Products offre une garantie de 75 % sur les Produits et Services qu'elle livre/fournit.
 - Si le produit livré a entre 2 et 3 ans, VDK Products offre une garantie de 50 % sur les Produits et Services qu'elle livre/fournit.

- Si le produit livré a entre 3 et 4 ans, VDK Products offre une garantie de 25% sur les Produits et Services qu'elle livre/fournit.
- 2. La garantie ne s'applique pas aux produits de 4 ans et plus.
- 3. La garantie ne s'applique pas si les défauts sont entièrement ou partiellement le résultat d'une utilisation incorrecte, inexperte, négligente, d'une utilisation à des fins autres que normales ou sont le résultat de l'action de causes externes, y compris, mais sans s'y limiter, un incendie ou un dégât des eaux.
- 4. La garantie ne s'applique pas non plus si les produits ont été modifiés ou entretenus par des tiers.
- 5. Les dispositions des Conditions générales relatives à la garantie n'affectent pas les droits à garantie du client prévus par la loi.
- 6. Dans tous les cas, sont exclus de la garantie :
 - les défauts résultant d'incidents qui ne relèvent pas de la responsabilité de VDK Products.
 - les défauts résultant d'une utilisation inadéquate des produits, ce qui inclut le détachement du revêtement dû à une méthode de nettoyage inadéquate.
- 7. Si le Client présente une réclamation au titre de la présente garantie, il doit se charger lui-même de la réexpédition du produit défectueux à VDK Products. Les frais y afférents sont supportés par le Client.
- 8. Si VDK Products découvre un défaut couvert par la garantie, VDK Products fera le nécessaire en vue de sa réparation ou la restauration du produit défectueux et, si besoin, de son remplacement. VDK Products se charge de livrer le produit restauré/réparé au Client.

Article 11 Réserve de propriété

- 1. L'ensemble des marchandises livrées par VDK Products restent la propriété de VDK Products aussi longtemps que ces marchandises n'ont pas été (entièrement) payées.
- 2. Lorsque la réserve de propriété de VDK Products prend fin par spécification (création d'un objet nouveau) ou de toute autre manière, VDK Products se réserve le droit d'établir un gage sans dépossession sur un objet/un bien en garantie de tout ce que le Client doit encore ou devra à VDK Products. Le Client établira ce gage sans dépossession à la première demande de VDK Products.

Article 12 Retours

- 1. Les produits peuvent être retournés gratuitement dans les trente (30) jours suivant leur réception, sans indication de motif. La totalité du montant payé par le Client, y compris les frais d'expédition, sera remboursée dans son intégralité dans les quatorze (14) jours suivant la réception du Produit.
- 2. Après cette période, la réexpédition n'est possible que si le client peut prouver que des dommages non causés par le Client se sont produits à l'arrivée de la commande.
- 3. Pendant ces trente (30) jours, le client est tenu de manipuler le produit reçu avec soin.
- 4. VDK Products se réserve le droit de ne pas rembourser (intégralement) au Client les produits ouverts qu'il a retournés.
- 5. Le Client peut renvoyer le produit par l'intermédiaire de la société d'envois postaux de son choix. Les frais de retour sont à la charge du Client.
- 6. Si le Client souhaite retourner la commande, il doit télécharger et remplir le formulaire de retour depuis le site Internet. Ce formulaire doit être joint par le Client avec le produit retourné.

Article 13 Responsabilité

- 1. Le Client doit fournir des données et informations correctes et représentatives permettant l'exécution du Contrat. VDK Products ne pourra être tenue responsable des dommages, y compris sur la base d'une commande incorrecte, si le Client a fourni des données inexactes, non représentatives ou non pertinentes.

2. Le délai de livraison mentionné à l'article 9 paragraphe 1 des présentes Conditions générales n'est donné qu'à titre approximatif. Bien que tous les efforts soient mis en œuvre pour respecter le délai de livraison, VDK Products ne sera jamais responsable des conséquences du dépassement de ce délai. Le non-respect du délai ne confère pas le droit au client d'annuler la commande des Produits ni de refuser la réception ou le paiement des Produits, et VDK Products ne sera tenue à aucune indemnité envers le client.
3. VDK Products ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions des tiers auxquels elle fait appel. En recourant aux services de VDK Products, le Client autorise VDK Products à, lorsqu'un tiers auquel VDK Products fait appel souhaite limiter sa responsabilité, accepter cette limitation de responsabilité au nom du Client.
4. VDK Products n'est pas responsable des dommages causés aux produits pendant le transport, ceci conformément à l'article 9 paragraphe 4 des présentes Conditions générales.
5. VDK Products ne peut être tenue responsable des dommages indirects, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages consécutifs.
6. VDK Products ne peut être tenue responsable des erreurs présentes sur le site Internet.
7. VDK Products ne peut être tenue responsable de la non-exécution ou de l'exécution tardive des obligations découlant du contrat lorsque celles-ci sont dues à un cas de force majeure tel que visé à l'article 14 des présentes Conditions générales.
8. Le Client garantit VDK Products contre toute réclamation de tiers, de quelque nature que ce soit, en relation avec les Services.
9. Si la responsabilité de VDK Products est engagée, VDK Products ne sera tenue qu'aux dommages directs effectivement payés ou subis par le Client en raison d'un manquement avéré de VDK Products aux obligations lui incombant en matière de services.
10. La responsabilité de VDK Products est plafonnée au montant couvert et payé par l'assureur. Si l'assureur ne paie pas, ou si les Produits VDK ne sont pas assurés, la responsabilité est limitée au montant payé par le Client.
11. La limitation de responsabilité telle que décrite dans le présent article ne s'applique pas en cas d'intention ou d'imprudence délibérée de la part de VDK Products.
12. Cette disposition n'exclut pas la responsabilité lorsque celle-ci, en vertu de la loi, ne peut être limitée ou exclue.

Article 14 Force majeure

1. Par force majeure, on entend l'ensemble des causes externes indépendantes de la volonté ou du contrôle de VDK Products, à la suite desquelles l'exécution en temps utile, complète ou correcte du contrat n'est plus possible.
2. Les cas de force majeure visés au paragraphe précédent comprennent également, sans s'y limiter : l'inexécution par un tiers, la maladie du personnel de VDK Products ou d'un tiers, les conditions météorologiques anormales, les pannes d'approvisionnement en eau et en énergie, les grèves, les pannes graves des systèmes de VDK Products, les incendies, les inondations, les catastrophes naturelles, les émeutes, les guerres ou autres troubles intérieurs.
3. En cas de force majeure, l'exécution du Contrat est suspendue tant que la force majeure perdure.
4. Si la force majeure dure plus d'un mois, les parties peuvent résilier le contrat sans intervention judiciaire. Dans un tel cas, VDK Products remboursera les montants versés après déduction de l'ensemble des frais que VDK Products a engagés dans le cadre du Contrat.

Article 15 Confidentialité des données

Chaque partie garantit que l'ensemble des informations reçues de l'autre partie dont l'on sait ou l'on devrait raisonnablement savoir qu'elles sont de nature confidentielle, resteront secrètes. La partie qui reçoit des informations confidentielles ne doit les utiliser que dans le but pour lequel elles ont été fournies. Les informations seront en tout état de cause considérées comme confidentielles si elles ont été qualifiées comme telles par l'une ou l'autre des parties.

VDK Products ne peut y être tenue si la communication de données à un tiers doit intervenir en vertu d'une décision de justice, d'une disposition légale ou pour la bonne exécution du contrat.

Article 16 Droit de revendication

1. Le Client est tenu de contrôler le produit livré au moment de la livraison, ou au moins de le faire contrôler dans les plus brefs délais. Dans ce cadre, le Client vérifiera si la qualité et la quantité du Produit livré sont conformes aux prévisions du Contrat.
2. Les erreurs ou inexactitudes qui peuvent être constatées lors d'une première inspection, en tenant compte des exigences du principe de raison et d'équité, doivent être signalées à VDK Products par écrit dans les quatorze (14) jours ouvrables suivant la réception des Services, accompagnées du justificatif d'achat, sauf lorsque cela est impossible ou déraisonnablement onéreux.
3. Les autres réclamations, y compris celles qui n'ont pas pu être établies lors d'une première inspection, doivent être signalées par écrit à VDK Products au plus tard dans un délai d'un (1) mois conformément aux dispositions du paragraphe 2.

Article 17 Propriété intellectuelle

1. VDK Products se réserve les droits et les pouvoirs qu'elle peut exercer en vertu de la loi sur le droit d'auteur, ainsi que les droits de marque, les droits sur l'image de la marque et les brevets dont elle est titulaire.
2. Le Client garantit qu'aucun droit de tiers ne s'oppose à la mise à disposition de données à VDK Products. Le client garantit VDK Products contre toute action fondée sur l'allégation que cette mise à disposition, cette utilisation, cette adaptation, cette installation ou cette incorporation porte atteinte à un droit quelconque des tiers.

Article 18 Procédure de réclamation

Si le client a une réclamation, il doit alors en faire part par écrit à info@vdkproducts.com ou la signaler par téléphone au 013-5133617.

Article 19 Identité de VDK Products

1. VDK Products est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce sous le numéro 18035623 et a pour numéro d'identification au titre de la TVA : NL 8005.97.059.B01. VDK Products est établie à De Sonman 21, 5066 GJ à Moergestel.
2. VDK Products peut être contactée par courrier électronique à l'adresse info@vdkproducts.com ou par le biais du site web www.vdkproducts.com et par téléphone au 013-5133617.

Article 20 Droit applicable et juridiction compétente

1. Les relations juridiques entre VDK Products et son Client sont régies par le droit néerlandais.
2. L'ensemble des litiges qui surviendraient entre VDK Products et le Client seront tranchés par le tribunal compétent de la région de Zeeland-West Brabant, lieu d'audience Breda.